



Communiqué de presse



gravienne.fr

Poitiers, Mars 2022,

L'Association ABC Vélo Événement organise la seconde édition de la Gravienne du 1^{er} au 6 juin 2022.

La Gravienne est une aventure cycliste en autonomie à travers le département de la Vienne. Deux formats de brevets sont proposés :

- Fid'Garce - 280 km, du 4 au 5 juin.
- Ah Bah Couillon - 860 km, du 1^{er} au 6 juin.

Les départs auront lieu au parc Strunga de Saint-Benoît. L'arrivée aura lieu au salon de thé Sweet Time & Company, 84 rue de la Cathédrale à Poitiers.

La Gravienne est une épreuve de type brevet, non chronométrée et sans classement. L'accent est mis sur l'aspect aventure de l'événement. Outre la volonté de mettre en valeur le territoire en définissant des parcours traversant les divers paysages de la Vienne, l'Association ABC Vélo Événement souhaite profiter de l'événement pour mettre en valeur des producteurs locaux. Cette mise en valeur prend la forme de passages au sein d'exploitations avec ravitaillement proposant une restauration à partir de produits locaux et par la remise dans les packs participants de produits locaux.

Le nombre maximal de participants pour chaque épreuve est fixé à 99 inscrits. Chaque participant doit réaliser, en autonomie, le parcours défini à l'avance en le suivant via son GPS ; et doit se présenter aux différents points de passage obligatoires afin de valider son brevet.

Le tarif pour l'épreuve de 280 km est fixé à 50 euros (hors frais de gestion) et à 150 euros (hors frais de gestion) pour le 860 km.

*Gravienne, est un mot-valise
qui associe les termes
« gravel » et « Vienne ».*

Le gravel désigne, à la fois une pratique cycliste et le vélo utilisé pour cette discipline.

A mi-chemin entre un vélo de route et un VTT, plus léger et permettant de circuler aussi aisément sur route que sur les chemins de randonnée, le gravel est le vélo-contemplation par définition.

La pratique du gravel permet de rouler à son rythme et de s'arrêter au gré des découvertes, des rencontres et des envies. Pas de chronos, pas de classement à l'arrivée, pas de vitesse à dépasser, pas de contraintes... hormis celles du code de la route !

